RCS : LYON
Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1987 B 00136
Numéro SIREN : 339 848 954
Nom ou dénomination : GREZDIS

Ce dépôt a été enregistré le 15/04/2024 sous le numéro de dépôt B2024/017628

(1) **BILAN - ACTIF** DGFiP N° 2050 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Désignation de l'entreprise SAS GREZDIS — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 5 avenue Benoît Launay 69290 GREZIEU-LA-VARENNE — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 3 3 9 8 4 8 9 5 4 0 0 0 1 4 — Néant ☐ *

				Brut 1		Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31/10/2023 Net 3
		Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	110 978	AG	110 978	
		Fonds commercial (1)	AH	91 469	AI		91 469
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	1 469 165	AO	73 486	1 395 679
		Constructions	AP	22 168 663	AQ	13 937 888	8 230 774
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	2 972 038	AS	2 850 480	121 557
		Autres immobilisations corporelles	AT	3 919 182	AU	3 502 235	416 946
		Immobilisations en cours	AV	104 890	AW		104 890
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU		CV		
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD	847 886	BE		847 886
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières*	BH		BI		
		TOTAL (II)	BJ	31 684 275	BK	20 475 069	11 209 205
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	29 272	BM		29 272
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT	6 513 389	BU	47 683	6 465 705
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	1 648 429	BY	2 106	1 646 323
		Autres créances (3)	BZ	2 511 917	CA	151 626	2 360 291
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD	13 800 000	CE		13 800 000
		Disponibilités	CF	7 264 294	CG		7 264 294
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3)*	CH	131 614	CI		131 614
		TOTAL (III)	CJ	31 898 916	CK	201 415	31 697 501
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
		Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	63 583 191	1A	20 676 484	42 906 707

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes CP — (3) Part à plus d'un an CR 579 590

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition** DGFiP **N° 2051 2023**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS GREZDIS — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 39 000)	DA	39 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	3 900
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	12 554 141
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	6 084 908
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	2 593 678
	TOTAL (I)	DL	21 275 628
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	260 183
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	260 183
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	4 358 456
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	3 844 877
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	5 493
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	8 837 867
	Dettes fiscales et sociales	DY	3 952 873
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	52 901
	Autres dettes	EA	318 425
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	21 370 895
	Ecarts de conversion passif* **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	42 906 707

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Ecart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus–values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	14 235 862
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	20 918

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS GREZDIS — Néant ☐ *

			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	104 070 703	FB		FC	104 070 703	
	Production vendue — biens *	FD	5 406 331	FE		FF	5 406 331	
	Production vendue — services *	FG	3 025 829	FH		FI	3 025 829	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	112 502 864	FK		FL	112 502 864	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	213 021	
	Autres produits (1) (11)					FQ	352 368	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	113 068 255	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	87 536 446	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(510 619)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	57 396	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	8 302	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	5 505 671	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	1 116 362	
	Salaires et traitements*					FY	6 343 127	
	Charges sociales (10)					FZ	2 036 086	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations — – dotations aux amortissements*					GA	1 203 710	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations — – dotations aux provisions*					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	49 789	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	3 604	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	103 349 877	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	9 718 377	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	211 856	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	211 856	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	81 587	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	81 587	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	130 268	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	9 848 646	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFiP N° 2053 2023

Désignation de l'entreprise SAS GREZDIS — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	890
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	124 416
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	125 306
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	2 946
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	550 884
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	553 831
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(428 525)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	HJ	1 454 408
Impôts sur les bénéfices *	(X)	HK	1 880 805
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	113 405 418
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	107 320 509
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	6 084 908

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	285 558
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	
(3) Dont	– Crédit-bail mobilier *	HP	16 596
	– Crédit-bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	17 273
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	9 362
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	54 361
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	1 681
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6	obligatoires A9	
	Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N Charges exceptionnelles	Exercice N Produits exceptionnels
Amortissements dérogatoires	82 034	124 416
Dotation provision litiges prud'homaux	54 798	
Divers	2 946	890
Amortissements exceptionnels	414 052	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

Exercice N Charges antérieures	Exercice N Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Règles et méthodes comptables

SAS GREZDIS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/10/2023, dont le total est de 42 906 707 euro
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 6 084 908 euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/11/2022 au 31/10/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 20/12/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/10/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat + frais accessoires).

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente. Ils sont amortis selon leur mode d'utilisation en linéaire sur les durées suivantes :

* Concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
* Aménagements des terrains : 20 ans
* Constructions : 10 à 30 ans
* Agencements des constructions : 10 ans
* Matériel et outillage industriels : 3 à 10 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
* Matériel de transport : 3 à 5 ans
* Matériel de bureau : 3 à 5 ans
* Matériel informatique : 3 à 5 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat net de toutes conditions financières ainsi que les frais accessoires éventuels, à l'exception de toute valeur ajoutée.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Remodeling complet du magasin sur l'exercice suivant :

La société Grezdis effectuera un remodeling complet (surface de vente, mall, bureaux...) sur l'exercice 31/10/2024. Dans ce cadre, certaines immobilisations ont fait l'objet d'un amortissement total exceptionnel au 31/10/2023.
L'impact chiffré de cet amortissement exceptionnel sur les comptes est le suivant :
- Dotation aux amortissements exceptionnels comptables : -414 K€
- Reprise sur amortissements dérogatoires : + 129 K€

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	91 469			91 469
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	110 978			110 978
Immobilisations incorporelles	**202 448**			**202 448**
- Terrains	1 469 166			1 469 166
- Constructions sur sol propre	16 888 039			16 888 039
- Constructions sur sol d'autrui	5 006 419	259 733		5 266 152
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	14 472			14 472
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 978 369	8 432	14 763	2 972 038
- Installations générales, agencements aménagements divers	3 310 852	20 295		3 331 147
- Matériel de transport	102 613			102 613
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	487 884		2 463	485 422
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	9 755	354 869	259 733	104 891
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**30 267 570**	**643 330**	**276 959**	**30 633 941**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	847 887			847 887
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	**847 887**			**847 887**
ACTIF IMMOBILISE	**31 317 904**	**643 330**	**276 959**	**31 684 275**

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/10/2023
Éléments achetés	91 469
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	**91 469**

Notes sur le bilan

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps.
Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à sa valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	110 978			110 978
Immobilisations incorporelles	**110 978**			**110 978**
- Terrains	66 217	7 269		73 486
- Constructions sur sol propre	10 495 740	989 964		11 485 704
- Constructions sur sol d'autrui	2 179 946	257 767		2 437 712
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	14 472			14 472
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 783 317	81 927	14 763	2 850 480
- Installations générales, agencements aménagements divers	2 659 371	267 855		2 927 227
- Matériel de transport	83 770	9 754		93 524
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	480 720	3 227	2 463	481 485
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**18 763 554**	**1 617 763**	**17 226**	**20 364 091**
ACTIF IMMOBILISE	**18 874 532**	**1 617 763**	**17 226**	**20 475 069**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 4 291 961 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 648 430	1 648 430	
Autres	2 511 917	1 932 327	579 591
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	131 614	131 614	
Total	**4 291 961**	**3 712 371**	**579 591**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	170 142
Fournisseurs - rrr à obtenir	43 508
Participation.pub. à recevoir	272 800
Ristourne centrale à recevoir	375 007
Interets courus a recevoir	182 712
Total	**1 044 169**

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 39 000,00 euro décomposé en 1 000 titres d'une valeur nominale de 39,00 euro.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	1 000	39,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	1 000	39,00

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	2 636 061	82 034	124 416	2 593 679
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	**2 636 061**	**82 034**	**124 416**	**2 593 679**
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		82 034	124 416	

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	205 385	54 798			260 183
Total	**205 385**	**54 798**			**260 183**
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles		54 798			

Risques provisionnés d'un montant individuellement significatif

Nature	Montant	Echéance	Commentaire
Litiges prud'homaux	113 050		
Litige RFA Galec 2013-2015	147 133		

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 21 365 402 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	20 918	20 918		
- à plus de 1 an à l'origine	4 337 539	869 040	3 468 499	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	1 346 748	183 837	1 091 301	71 609
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 837 868	8 837 868		
Dettes fiscales et sociales	3 952 874	3 952 874		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	52 901	52 901		
Autres dettes (**)	2 816 555	318 425		2 498 130
Produits constatés d'avance				
Total	**21 365 402**	**14 235 862**	**4 559 801**	**2 569 739**
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	862 415			
(**) Dont envers les associés	2 498 130			

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des suretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	4 337 539	4 337 539	
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	**4 337 539**	**4 337 539**	

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Energies à payer	94 675
Achats à payer	4 431
Achats centrale à payer	369 422
Sous traitance à payer	12 705
Assurance a payer	4 617
Entretien à payer	53 276
Maintenance à payer	806
Catalogues à payer	51 900
Affranchissement à payer	321
Cotisations à payer	329 504
Formations à payer	769
Personnel extérieur à payer	153
Honoraires à payer	34 582
Publicité à payer	90 000
Déplacement à payer	261
Frais bancaires à payer	340
Droits d auteur à payer	1 693
Int. bancaires courus à payer	20 918
Associés - intérêts courus	17 274
Dette prov. congés payés	291 496
Dette prov. primes	379 938
Dette prov. participation salariés	1 454 408
Charges sociales - charges à payer	212 500
C3s et tascom a payer	229 998
Agefiph a payer	32 755
Charges sociales sur congés payés	96 194
Forfait social à payer	290 882
Cfe et cvae à payer	68 707
Taxe fonciere a payer	2 104
Taxe vehicule ste a payer	2 860
Taxes publicité à payer	6 295
Participation construction à payer	22 473
Taxe d apprentissage à payer	4 495
Total	**4 182 753**

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Blanchisserie d avance	756		
Sécurité d avance	66		
Location immobilière d avance	9 993		
Locations matériel d avance	12 482		
Maintenance d avance	26 975		
Assurances d avance	9 836		
Honoraires d avance	2 809		
Publicité d avance	7 309		
Cotisations d avance	19 790		
Taxe foncière d avance	34 146		
Medecine du travail d avance	4 818		
Maintenance informatique d avance	2 635		
Total	**131 614**		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis	5 406 331		5 406 331
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	53 705		53 705
Ventes de marchandises	104 070 704		104 070 704
Produits des activités annexes	2 972 125		2 972 125
TOTAL	**112 502 865**		**112 502 865**

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

Montant compris dans les charges financières : 17 274 euro

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Amortissements dérogatoires	82 034	124 416
Dotation provision litiges prud'homaux	54 798	
Divers	2 947	890
Amortissements exceptionnels	414 053	
TOTAL	**553 832**	**125 306**

Résultat et impôts sur les bénéfices

Notes sur le compte de résultat

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après impôt
+ Résultat courant	9 848 647	2 351 039	7 497 608
+ Résultat exceptionnel	-428 525	-107 131	-321 394
- Participations des salariés	1 454 408	363 102	1 091 306
Résultat comptable	**7 965 713**	**1 880 805**	**6 084 908**
(*) comporte les crédits d'impôt (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Accroissements et allégements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 25 %, fait ressortir une dette future d'impôt d'un montant de 188 256 euro. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	2 593 679
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	**2 593 679**
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	1 840 653
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	**1 840 653**
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la dette future d'impôt	**188 256**
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 25 %.	

Notes sur le compte de résultat

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/11/2018, la société SAS GREZDIS est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS JAMS.

Les dispositions de l'intégration résultent de la convention qui prévoit notamment :
- que chaque société du groupe supporte l'impôt comme en l'absence d'intégration,
- que les économies d'impôts liées au déficit viennent en résultat dans la société mère.

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 252 personnes dont 1 apprenti et 6 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	19	
Agents de maîtrise et techniciens	1	
Employés	229	
Ouvriers	3	
Total	**252**	

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : JAMS

Forme : SAS
SIREN : 842602757

Au capital de : 10 000 euro

Adresse du siège social :
5, avenue Benoît Launay 69290 GREZIEU-LA-VARENNE

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euro
Effets escomptés non échus	
Cautionnement lié au parrainage	*5 233 645*
Engagements liés à la responsabilité des associés	*18 352*
Avals et cautions	5 251 997
Engagements en matière de pensions	148 309
Engagements de crédit-bail mobilier	42 553
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	**5 442 859**
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				**74 900**	**74 900**
Cumul exercices antérieurs				39 010	39 010
Dotations de l'exercice				18 725	18 725
Amortissements				**57 735**	**57 735**
Cumul exercices antérieurs				34 473	34 473
Exercice				16 597	16 597
Redevances payées				**51 070**	**51 070**
A un an au plus				1 379	1 379
A plus d'un an et cinq ans au plus					
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer				**1 379**	**1 379**
A un an au plus				41 175	41 175
A plus d'un an et cinq ans au plus					
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle				**41 175**	**41 175**
Montant pris en charge dans l'exercice				**16 597**	**16 597**

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 148 309 euro
Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :
- Départ à l'initiative du salarié
- Taux d'actualisation : 3,25 %
- Taux de croissance des salaires : 3,00 %
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Table de taux de mortalité : INSEE 2016-2018
- Taux de charges sociales : 30 %

La méthode retenue par la société est la méthode « ANC 2021 ».

GREZDIS

Société par Actions Simplifiée
Au capital de : 39 000 Euros
Siège social : 5 Rue Benoît Launay
69290 GREZIEU LA VARENNE
R.C.S. : 339 848 954 RCS LYON
SIRET : 339 848 954 000 14

I - PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS (exercice clos le 31 OCTOBRE 2023)

* Dividendes :	6 000 000,00 euros
* Au compte « Autres Réserves » :	84 908,27 euros
	6 084 908,27 euros

Le dividende global s'élève en conséquence à la somme de 6 000 000 Euros, soit un dividende de 6 000 Euros par action. Il est éligible soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU), soit – sur option globale pour le barème progressif – à l'abattement édicté par l'article 158-3-2° à 4° du Code Général des Impôts à concurrence d'une somme de 12 000 euros, et est soumis au prélèvement forfaitaire non libératoire (PFNL) à la source obligatoire édicté par l'article 117 Quater du même code. Le solde, soit 5 988 000 euros n'est pas éligible auxdits abattements et prélèvement.

Conformément à la loi, il est rappelé qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois derniers exercices, savoir :

EXERCICES	**DIVIDENDE PAR ACTION**	**REVENU PAR ACTION ELIGIBLE A L'ABATTEMENT édicté par l'article 158-3-2 à 4° du CGI** *(personnes physiques)*	**REVENU PAR ACTION NON ELIGIBLE A L'ABATTEMENT édicté par l'article 158-3-2 à 4° du CGI** *(personnes morales)*
31/10/2020	3 100 €	3 100 € (soit un montant global de 6 200 €)	3 100 € (soit un montant global de 1 3 093 800 €)
31/10/2021	3 100 €	3 100 € (soit un montant global de 6 200 €)	3 100 € (soit un montant global de 1 3 093 800 €)
31/10/2022	5 000 €	5 000 € (soit un montant global de 10 000 €)	5 000 € (soit un montant global de 4 990 000 €)

II - RESOLUTION VOTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 4 AVRIL 2024

L'Assemblée Générale approuve l'affectation des résultats proposée par le Président, savoir :

* Dividendes :	6 000 000,00 euros
* Au compte « Autres Réserves » :	84 908,27 euros
	6 084 908,27 euros

Le dividende global s'élève en conséquence à la somme de 6 000 000 Euros, soit un dividende de 6 000 Euros par action. Il est éligible soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU), soit – sur option globale pour le barème progressif – à l'abattement édicté par l'article 158-3-2° à 4° du Code Général des Impôts à concurrence d'une somme de 12 000 euros, et est soumis au prélèvement forfaitaire non libératoire (PFNL) à la source obligatoire édicté par l'article 117 Quater du même code. Le solde, soit 5 988 000 euros n'est pas éligible auxdits abattements et prélèvement.

Conformément à la loi, il est rappelé qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois derniers exercices, savoir :

EXERCICES	**DIVIDENDE PAR ACTION**	**REVENU PAR ACTION ELIGIBLE A L'ABATTEMENT édicté par l'article 158-3-2 à 4° du CGI** *(personnes physiques)*	**REVENU PAR ACTION NON ELIGIBLE A L'ABATTEMENT édicté par l'article 158-3-2 à 4° du CGI** *(personnes morales)*
31/10/2020	3 100 €	3 100 € (soit un montant global de 6 200 €)	3 100 € (soit un montant global de 1 3 093 800 €)
31/10/2021	3 100 €	3 100 € (soit un montant global de 6 200 €)	3 100 € (soit un montant global de 1 3 093 800 €)
31/10/2022	5 000 €	5 000 € (soit un montant global de 10 000 €)	5 000 € (soit un montant global de 4 990 000 €)

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

LE PRESIDENT
Monsieur Sébastien SCHWEITZER

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Rapport
du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 octobre 2023

S.A.S. GREZDIS

S.A.S. GREZDIS
5, rue Benoît Launay
69290 GREZIEU LA VARENNE

TRINTIGNAC ASSOCIÉS
conseil
expertise comptable
audit

Bruno Alleaume
Jean-François Guttadoro
Sandy Haffner
Maxime Herman

Pascal Lucchesi
Marie-Laure Mallez
Isabel Velasco

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS DE LA SOCIETE GREZDIS

Société par Actions Simplifiée au capital de 39.000 €
Siège social : 5, Rue Benoît Launay
69290 GREZIEU LA VARENNE

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 octobre 2023

A l'assemblée générale de la société GREZDIS,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale ordinaire, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société GREZDIS relatifs à l'exercice clos le 31 octobre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er novembre 2022 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du Code de commerce.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ✓ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- ✓ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- ✓ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

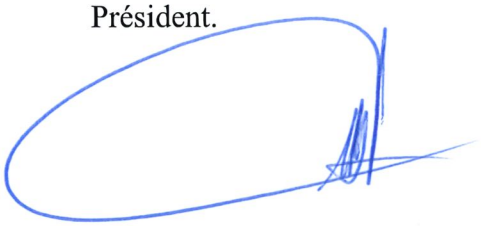
- ✓ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- ✓ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Le Cannet, le 19 mars 2024

Le Commissaire aux comptes
CABINET TRINTIGNAC & ASSOCIES :

M. Jean-François GUTTADORO,
Président.



Mme Marie-Laure MALLEZ,
Commissaire aux Comptes Associée.



Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/10/2023	Net 31/10/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	110 978	110 978		
Fonds commercial (1)	91 469		91 469	91 469
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	1 469 166	73 486	1 395 680	1 402 949
Constructions	22 168 663	13 937 889	8 230 774	9 218 772
Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 972 038	2 850 480	121 558	195 052
Autres immobilisations corporelles	3 919 183	3 502 236	416 947	677 488
Immobilisations corporelles en cours	104 891		104 891	9 755
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	847 887		847 887	847 887
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**31 684 275**	**20 475 069**	**11 209 206**	**12 443 372**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	29 272		29 272	37 574
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	6 513 389	47 683	6 465 706	5 846 776
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	1 648 430	2 106	1 646 324	1 713 446
Autres créances	2 511 917	151 626	2 360 291	1 942 628
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	13 800 000		13 800 000	10 900 000
Disponibilités	7 264 294		7 264 294	6 811 081
Charges constatées d'avance (3)	131 614		131 614	127 733
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**31 898 917**	**201 415**	**31 697 501**	**27 379 237**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**63 583 192**	**20 676 485**	**42 906 707**	**39 822 609**
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)			*579 591*	*496 306*

CABINET TRINTIGNAC & ASSOCIÉS ☆ COMMISSAIRE AUX COMPTES ☆

Bilan passif

	31/10/2023	31/10/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	39 000	39 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	3 900	3 900
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	12 554 142	12 335 447
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**6 084 908**	**5 218 694**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	2 593 679	2 636 061
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**21 275 629**	**20 233 102**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	260 183	205 385
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**260 183**	**205 385**
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	4 358 457	5 219 432
Emprunts et dettes financières diverses (3)	3 844 877	2 523 511
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	5 494	8 021
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 837 868	7 331 377
Dettes fiscales et sociales	3 952 874	3 922 578
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	52 901	49 930
Autres dettes	318 425	329 275
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	**21 370 896**	**19 384 122**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	**42 906 707**	**39 822 609**
(1) Dont à plus d'un an (a)	7 129 540	6 672 561
(1) Dont à moins d'un an (a)	14 235 862	12 703 540
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	20 918	19 478
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

CABINET TRINTIGNAC & ASSOCIES COMMISSAIRE AUX COMPTES

Compte de résultat

	31/10/2023	31/10/2022
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	104 070 704	96 182 152
Production vendue (biens)	5 406 331	5 030 887
Production vendue (services)	3 025 830	2 436 029
Chiffre d'affaires net	**112 502 865**	**103 649 068**
Dont à l'exportation		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		667
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	213 021	244 555
Autres produits	352 369	231 602
Total I	**113 068 255**	**104 125 892**
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	87 536 446	80 551 432
Variations de stock	-510 619	-362 373
Achats de matières premières et autres approvisionnements	57 397	48 153
Variations de stock	8 302	-323
Autres achats et charges externes (a)	5 505 672	4 495 743
Impôts, taxes et versements assimilés	1 116 363	1 139 735
Salaires et traitements	6 343 127	6 384 065
Charges sociales	2 036 086	2 055 784
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	1 203 711	1 243 142
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	49 789	157 843
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	3 604	2 490
Total II	**103 349 877**	**95 715 692**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**9 718 378**	**8 410 200**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		**44 882**
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	211 857	29 140
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilièrers de placement		
Total V	**211 857**	**29 140**
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	81 588	62 780
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	**81 588**	**62 780**
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	**130 269**	**-33 641**
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	**9 848 647**	**8 421 442**

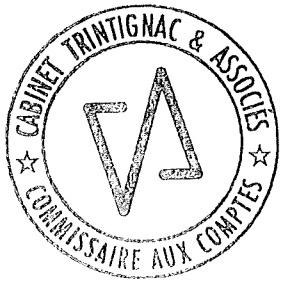
CABINET TRINTIGNAC & ASSOCIES
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Compte de résultat (suite)

	31/10/2023	31/10/2022
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	890	71 645
Sur opérations en capital		2 000
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	124 416	80 327
Total produits exceptionnels (VII)	**125 306**	**153 972**
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	2 947	5 548
Sur opérations en capital		2 165
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	550 885	89 666
Total charges exceptionnelles (VIII)	**553 832**	**97 379**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**-428 525**	**56 592**
Participation des salariés aux résultats (IX)	1 454 408	1 452 409
Impôts sur les bénéfices (X)	1 880 805	1 806 931
Total des produits (I+III+V+VII)	**113 405 418**	**104 353 885**
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**107 320 510**	**99 135 191**
BENEFICE OU PERTE	**6 084 908**	**5 218 694**
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	*16 597*	*24 773*
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	*17 274*	*12 290*

CABINET TRINTIGNAC & ASSOCIÉS ☆ COMMISSAIRE AUX COMPTES ☆

Annexe



Règles et méthodes comptables

SAS GREZDIS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/10/2023, dont le total est de 42 906 707 euro
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 6 084 908 euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/11/2022 au 31/10/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 20/12/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/10/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat + frais accessoires).

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente. Ils sont amortis selon leur mode d'utilisation en linéaire sur les durées suivantes :

* Concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
* Aménagements des terrains : 20 ans
* Constructions : 10 à 30 ans
* Agencements des constructions : 10 ans
* Matériel et outillage industriels : 3 à 10 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
* Matériel de transport : 3 à 5 ans
* Matériel de bureau : 3 à 5 ans
* Matériel informatique : 3 à 5 ans
* Mobilier : 10 ans

CABINET TRINTIGNAC & ASSOCIES
COMMISSAIRE AUX COMPTES

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat net de toutes conditions financières ainsi que les frais accessoires éventuels, à l'exception de toute valeur ajoutée.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

CABINET TRINTIGNAC & ASSOCIES ☆ COMMISSAIRE AUX COMPTES ☆

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Remodeling complet du magasin sur l'exercice suivant :

La société Grezdis effectuera un remodeling complet (surface de vente, mail, bureaux...) sur l'exercice 31/10/2024. Dans ce cadre, certaines immobilisations ont fait l'objet d'un amortissement total exceptionnel au 31/10/2023.
L'impact chiffré de cet amortissement exceptionnel sur les comptes est le suivant :
- Dotation aux amortissements exceptionnels comptables : -414 K€
- Reprise sur amortissements dérogatoires : + 129 K€

CABINET TRINTIGNAC & ASSOCIES ☆ COMMISSAIRE AUX COMPTES ☆

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	91 469			91 469
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	110 978			110 978
Immobilisations incorporelles	**202 448**			**202 448**
- Terrains	1 469 166			1 469 166
- Constructions sur sol propre	16 888 039			16 888 039
- Constructions sur sol d'autrui	5 006 419	259 733		5 266 152
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	14 472			14 472
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 978 369	8 432	14 763	2 972 038
- Installations générales, agencements aménagements divers	3 310 852	20 295		3 331 147
- Matériel de transport	102 613			102 613
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	487 884		2 463	485 422
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	9 755	354 869	259 733	104 891
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**30 267 570**	**643 330**	**276 959**	**30 633 941**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	847 887			847 887
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	**847 887**			**847 887**
ACTIF IMMOBILISE	**31 317 904**	**643 330**	**276 959**	**31 684 275**

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/10/2023
Éléments achetés	91 469
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	**91 469**

CABINET TRINTIGNAC & ASSOCIÉS COMMISSAIRE AUX COMPTES

Notes sur le bilan

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps.
Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à sa valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	110 978			110 978
Immobilisations incorporelles	**110 978**			**110 978**
- Terrains	66 217	7 269		73 486
- Constructions sur sol propre	10 495 740	989 964		11 485 704
- Constructions sur sol d'autrui	2 179 946	257 767		2 437 712
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	14 472			14 472
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 783 317	81 927	14 763	2 850 480
- Installations générales, agencements aménagements divers	2 659 371	267 855		2 927 227
- Matériel de transport	83 770	9 754		93 524
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	480 720	3 227	2 463	481 485
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**18 763 554**	**1 617 763**	**17 226**	**20 364 091**
ACTIF IMMOBILISE	**18 874 532**	**1 617 763**	**17 226**	**20 475 069**

CABINET TRINTIGNAC & ASSOCIÉS ☆ COMMISSAIRE AUX COMPTES ☆

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 4 291 961 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 648 430	1 648 430	
Autres	2 511 917	1 932 327	579 591
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	131 614	131 614	
Total	**4 291 961**	**3 712 371**	**579 591**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	170 142
Fournisseurs - rrr à obtenir	43 508
Participation.pub. à recevoir	272 800
Ristourne centrale à recevoir	375 007
Interets courus a recevoir	182 712
Total	**1 044 169**

CABINET TRINTIGNAC & ASSOCIÉS ☆ COMMISSAIRE AUX COMPTES ☆

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 39 000,00 euro décomposé en 1 000 titres d'une valeur nominale de 39,00 euro.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	1 000	39,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	1 000	39,00

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	2 636 061	82 034	124 416	2 593 679
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	**2 636 061**	**82 034**	**124 416**	**2 593 679**
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		82 034	124 416	

CABINET TRINTIGNAC & ASSOCIÉS
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	205 385	54 798			260 183
Total	**205 385**	**54 798**			**260 183**
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles		54 798			

Risques provisionnés d'un montant individuellement significatif

Nature	Montant	Echéance	Commentaire
Litiges prud'homaux	113 050		
Litige RFA Galec 2013-2015	147 133		

CABINET TRINTIGNAC & ASSOCIÉS ☆ COMMISSAIRE AUX COMPTES ☆

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 21 365 402 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	20 918	20 918		
- à plus de 1 an à l'origine	4 337 539	869 040	3 468 499	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	1 346 748	183 837	1 091 301	71 609
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 837 868	8 837 868		
Dettes fiscales et sociales	3 952 874	3 952 874		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	52 901	52 901		
Autres dettes (**)	2 816 555	318 425		2 498 130
Produits constatés d'avance				
Total	**21 365 402**	**14 235 862**	**4 559 801**	**2 569 739**
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	862 415			
(**) Dont envers les associés	2 498 130			

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des suretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	4 337 539	4 337 539	
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	**4 337 539**	**4 337 539**	

CABINET TRINTIGNAC & ASSOCIÉS ☆ COMMISSAIRE AUX COMPTES ☆

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Energies à payer	94 675
Achats à payer	4 431
Achats centrale à payer	369 422
Sous traitance à payer	12 705
Assurance a payer	4 617
Entretien à payer	53 276
Maintenance à payer	806
Catalogues à payer	51 900
Affranchissement à payer	321
Cotisations à payer	329 504
Formations à payer	769
Personnel extérieur à payer	153
Honoraires à payer	34 582
Publicité à payer	90 000
Déplacement à payer	261
Frais bancaires à payer	340
Droits d auteur à payer	1 693
Int. bancaires courus à payer	20 918
Associés - intérêts courus	17 274
Dette prov. congés payés	291 496
Dette prov. primes	379 938
Dette prov. participation salariés	1 454 408
Charges sociales - charges à payer	212 500
C3s et tascom a payer	229 998
Agefiph a payer	32 755
Charges sociales sur congés payés	96 194
Forfait social à payer	290 882
Cfe et cvae à payer	68 707
Taxe fonciere a payer	2 104
Taxe vehicule ste a payer	2 860
Taxes publicité à payer	6 295
Participation construction à payer	22 473
Taxe d apprentissage à payer	4 495
Total	**4 182 753**

CABINET TRINTIGNAC & ASSOCIES ☆ COMMISSAIRE AUX COMPTES ☆

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Blanchisserie d avance	756		
Sécurité d avance	66		
Location immobiliere d avance	9 993		
Locations matériel d avance	12 482		
Maintenance d avance	26 975		
Assurances d avance	9 836		
Honoraires d avance	2 809		
Publicité d avance	7 309		
Cotisations d avance	19 790		
Taxe foncière d avance	34 146		
Medecine du travail d avance	4 818		
Maintenance informatique d avance	2 635		
Total	**131 614**		

CABINET TRINTIGNAC & ASSOCIÉS
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis	5 406 331		5 406 331
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	53 705		53 705
Ventes de marchandises	104 070 704		104 070 704
Produits des activités annexes	2 972 125		2 972 125
TOTAL	**112 502 865**		**112 502 865**

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

Montant compris dans les charges financières : 17 274 euro

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Amortissements dérogatoires	82 034	124 416
Dotation provision litiges prud'homaux	54 798	
Divers	2 947	890
Amortissements exceptionnels	414 053	
TOTAL	**553 832**	**125 306**

Résultat et impôts sur les bénéfices

CABINET TRINTIGNAC & ASSOCIES ☆ COMMISSAIRE AUX COMPTES ☆

Notes sur le compte de résultat

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant	9 848 647	2 351 039	7 497 608
+ Résultat exceptionnel	-428 525	-107 131	-321 394
- Participations des salariés	1 454 408	363 102	1 091 306
Résultat comptable	**7 965 713**	**1 880 805**	**6 084 908**
(*) comporte les crédits d'impôt (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Accroissements et allégements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 25 %, fait ressortir une dette future d'impôt d'un montant de 188 256 euro. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	2 593 679
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	**2 593 679**
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	1 840 653
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	**1 840 653**
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la dette future d'impôt	**188 256**
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 25 %.	

CABINET TRINTIGNAC & ASSOCIÉS ☆ COMMISSAIRE AUX COMPTES ☆

Notes sur le compte de résultat

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/11/2018, la société SAS GREZDIS est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS JAMS.

Les dispositions de l'intégration résultent de la convention qui prévoit notamment :
- que chaque société du groupe supporte l'impôt comme en l'absence d'intégration,
- que les économies d'impôts liées au déficit viennent en résultat dans la société mère.

CABINET TRINTIGNAC & ASSOCIES
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 252 personnes dont 1 apprenti et 6 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	19	
Agents de maîtrise et techniciens	1	
Employés	229	
Ouvriers	3	
Total	**252**	

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : JAMS

Forme : SAS
SIREN : 842602757

Au capital de : 10 000 euro

Adresse du siège social :
5, avenue Benoît Launay 69290 GREZIEU-LA-VARENNE

CABINET TRINTIGNAC & ASSOCIES
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euro
Effets escomptés non échus	
Cautionnement lié au parrainage	*5 233 645*
Engagements liés à la responsabilité des associés	*18 352*
Avals et cautions	5 251 997
Engagements en matière de pensions	148 309
Engagements de crédit-bail mobilier	42 553
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	**5 442 859**
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

CABINET TRINTIGNAC & ASSOCIÉS ☆ COMMISSAIRE AUX COMPTES ☆

Autres informations

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				**74 900**	**74 900**
Cumul exercices antérieurs				39 010	39 010
Dotations de l'exercice				18 725	18 725
Amortissements				**57 735**	**57 735**
Cumul exercices antérieurs				34 473	34 473
Exercice				16 597	16 597
Redevances payées				**51 070**	**51 070**
A un an au plus				1 379	1 379
A plus d'un an et cinq ans au plus					
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer				**1 379**	**1 379**
A un an au plus				41 175	41 175
A plus d'un an et cinq ans au plus					
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle				**41 175**	**41 175**
Montant pris en charge dans l'exercice				**16 597**	**16 597**

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 148 309 euro
Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :
- Départ à l'initiative du salarié
- Taux d'actualisation : 3,25 %
- Taux de croissance des salaires : 3,00 %
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Table de taux de mortalité : INSEE 2016-2018
- Taux de charges sociales : 30 %

La méthode retenue par la société est la méthode « ANC 2021 ».

CABINET TRINTIGNAC & ASSOCIES ☆ COMMISSAIRE AUX COMPTES ☆